

Ensemble pour innover !

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Montpellier, le 26 mai 2021

La Caisse d'Épargne Languedoc-Roussillon s'engage aux côtés de la SATT AxLR pour soutenir la création d'entreprises innovantes

La SATT AxLR et la Caisse d'Épargne Languedoc-Roussillon, ensemble au service de l'innovation

Nathalie Bulckaert-Grégoire, membre du Directoire de la Caisse d'Épargne Languedoc-Roussillon et Philippe Nérin, Président de la SATT AxLR, ont signé, le mardi 25 mai 2021, un partenariat pour soutenir et renforcer le développement des start-up sur le territoire régional. L'objectif est d'accompagner les créateurs d'entreprises innovantes en phase d'amorçage par un financement sécurisé.

Acteur incontournable pour la commercialisation de technologies issues des laboratoires de recherche académique, la SATT AxLR (Société d'Accélération du Transfert de Technologies en Occitanie Est) accordera un financement aux start-up dont les dossiers auront été sélectionnés par ses soins. La Caisse d'Épargne Languedoc-Roussillon s'engage, de son côté, à octroyer un prêt d'honneur aux fondateurs pour qu'ils constituent les fonds propres de leur entreprise (en compte courant ou en capital). Ces prêts d'honneur seront garantis par la BPI selon la convention en vigueur.

Un double accompagnement personnalisé

À l'occasion de ce partenariat, la SATT AxLR, avec son dispositif dédié TTM Factory (<https://ttm-factory.com>), apportera son expertise dans la sélection des dossiers et assurera un suivi personnalisé de chacun d'entre eux. Ce dispositif accompagne les start-up à n'importe quel stade de leur développement. Il leur propose un plan d'action sur-mesure tout en limitant les risques pour les investisseurs.

Les fondateurs pourront également se présenter devant le comité de sélection Néo Business créé par la Caisse d'Épargne Languedoc-Roussillon. Les structures labellisées Néo Business peuvent en effet bénéficier d'un dispositif complet pour développer leurs activités : diagnostic personnalisé, conseils avec un chargé d'affaires spécialisé, mises en réseau, solutions bancaires adaptées...

Depuis fin 2017, 32 entreprises innovantes régionales ont été labellisées par la Caisse d'Épargne Languedoc-Roussillon. Parmi elles, des start-up aujourd'hui bien implantées comme Koovea, Microphyt, Kinvent ou encore Sportihome.

Nathalie Bulckaert-Grégoire, membre du Directoire CELR en charge du Pôle Banque de Développement Régional :

« Avec ce partenariat, nous envoyons un signal fort de soutien envers les entreprises innovantes locales et envers l'économie en général. Il est important pour nous de soutenir tous ceux qui contribuent au dynamisme de notre territoire.

La SATT AxLR est aujourd'hui un maillon incontournable dans la chaîne d'accompagnement des entrepreneurs du territoire. Cette signature concrétise des années de relation entre nos deux structures. Ainsi, à travers le financement mais aussi l'apport d'expertise, la Caisse d'Épargne Languedoc-Roussillon permet de manière très concrète la réalisation des projets innovants du territoire ».

Philippe Nérin, président de la SATT AxLR :

« Cette convention illustre parfaitement les relations historiques et de confiance que nous avons avec la Caisse d'Épargne du Languedoc-Roussillon. La SATT AxLR est très impliquée dans l'incubation et l'accélération de start-up. En effet, depuis sa création, la SATT AxLR a participé au lancement de 96 start-up et, en 2020 par exemple, nous avons incubé et financé 10 nouveaux projets. Cette convention est un outil essentiel à la réussite des projets. En effet, l'expérience nous montre combien il est difficile de lever des capitaux d'amorçage pour les entrepreneurs ».

À propos de la Caisse d'Épargne Languedoc-Roussillon

La Caisse d'Épargne est une banque utile et responsable au service du développement économique et social du territoire du Languedoc-Roussillon. En 2020, elle a accordé plus de 2,6 milliards d'euros de nouveaux crédits pour permettre :

- aux femmes et aux hommes qui vivent en Languedoc-Roussillon de concrétiser leurs projets de vie.
- aux entreprises et aux professionnels de développer leurs activités.
- aux collectivités locales d'améliorer le cadre de vie de tous.
- aux acteurs économiques et sociaux de développer des actions favorisant la solidarité.

Elle investit en permanence pour être une banque moderne offrant à chacun de ses clients le meilleur de l'humain et du numérique : rénovation d'agences, équipements numériques, innovations digitales, professionnalisme et expertise de ses conseillers...

La Caisse d'Épargne Languedoc-Roussillon est également une banque différente qui se distingue par une politique de responsabilité sociale d'entreprise durable et volontariste.

Elle est un employeur actif du Languedoc-Roussillon et recrute chaque année une cinquantaine de collaborateurs.

Banque coopérative, ancrée sur son territoire, elle porte des valeurs de proximité, de responsabilité, de solidarité et consacre chaque année une part importante de ses bénéfices pour subventionner des projets locaux.

Elle envisage l'avenir avec une seule priorité : être utile à chacun dans l'intérêt et pour le bien-être de tous.

À propos de la SATT AxLR

La SATT AxLR est une société d'accélération du transfert de technologies. Elle est spécialisée dans la maturation et la commercialisation de projets innovants issus de la recherche publique. Elle agit avec la majeure partie des laboratoires publics de recherche implantés en Occitanie Est une des régions françaises et européennes les plus dynamiques, avec plus de 200 laboratoires et près de 7 000 chercheurs. Depuis sa création, la SATT AxLR a détecté 182 projets, investis 53,4 M€, signé 117 contrats de transfert vers des entreprises et accompagné 96 start-up. Fin 2020, le portefeuille de projets en maturation s'élevait à 51 projets dont nouveaux.

CONTACTS PRESSE



CAISSE D'ÉPARGNE LANGUEDOC-ROUSSILLON

Séverine Ludarcy – Directrice de la Communication

06 82 81 61 74 / severine.ludarcy@celr.caisse-epargne.fr

Jean-Michel Setbon – Chargé de Communication

07 63 54 57 39 / jean-michel.setbon@celr.caisse-epargne.fr

SATT AxLR

Franck-Léopold Erstein – Responsable de la Communication

06 07 28 21 43 / fle-externe@axlr.com